

## PROCESSUS D'ENTRÉE EN 4 TEMPS

- 1 Premier contact** auprès du service gestionnaire de la Pépinière d'entreprises. Il vous informera sur les disponibilités et les critères d'installation.
- 2 Un rendez-vous** vous sera proposé pour **présenter votre projet** et déterminer ensemble vos besoins (locaux, accompagnement, etc).  
**Téléchargez le dossier de candidature sur :**  
[www.aunis-sud.fr](http://www.aunis-sud.fr) > Pépinière d'entreprises INDIGO
- 3 Examen et instruction** de votre dossier de candidature et présentation devant le Comité d'agrément.
- 4 Validation** de votre dossier et intégration dans la Pépinière d'entreprises ou réorientation vers une autre solution d'hébergement et d'accompagnement.

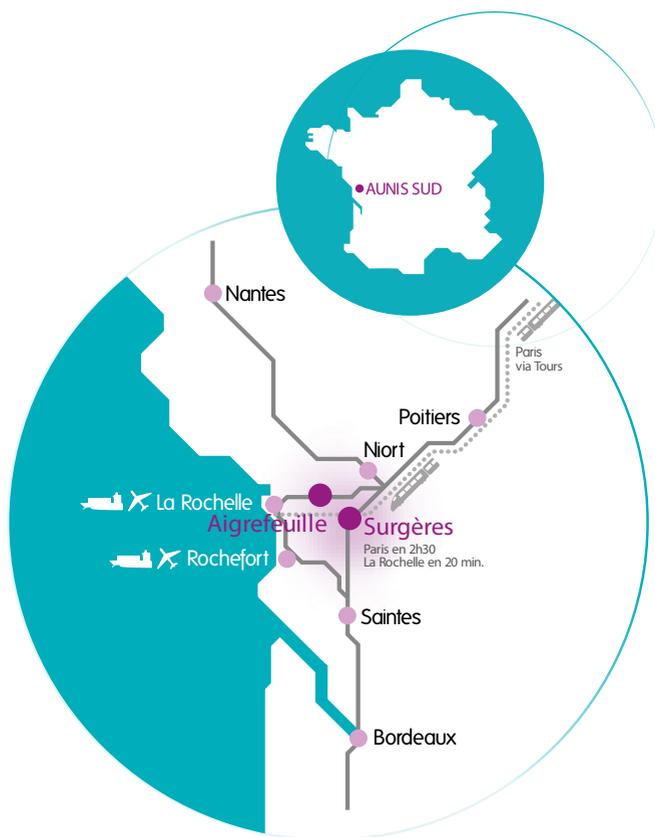
À l'issue de la validation, signature d'une convention d'occupation précaire et d'accompagnement d'une durée maximum de 24 mois (renouvellement possible 1 fois), avec l'entrepreneur.

**Les dossiers de candidature sont examinés et accompagnés de conseils et d'orientations vers les organismes nécessaires au bon développement du projet et de l'entreprise.**

## PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES INDIGO

Z.I. de la Métairie  
Allée de la Baratte • BP 16  
17700 Surgères  
Tél. : 05 46 07 52 00 • Fax : 05 46 31 65 64

[indigo@aunis-sud.fr](mailto:indigo@aunis-sud.fr)  
[www.aunis-sud.fr](http://www.aunis-sud.fr)



*Aunis-Sud*  
Ma Communauté  
de Communes

Indigo un outil de la Communauté  
de Communes Aunis Sud

44 rue du 19 mars 1962 • 17700 Surgères  
Tél. 05 46 07 22 33 • Fax 05 46 07 72 60  
[contact@aunis-sud.fr](mailto:contact@aunis-sud.fr)  
[www.aunis-sud.fr](http://www.aunis-sud.fr)

## PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

Nouveau Espace  
Co-Working



*Aunis-Sud*

Ma Communauté  
de Communes

*indigo*  
Pépinière d'entreprises

[indigo@aunis-sud.fr](mailto:indigo@aunis-sud.fr)  
[www.aunis-sud.fr](http://www.aunis-sud.fr)



## À DESTINATION DES CRÉATEURS D'ENTREPRISES ET DES ENTREPRENEURS DE MOINS DE 3 ANS LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES INDIGO C'EST 1550 M<sup>2</sup> DISPONIBLES À LA LOCATION DANS UN ENVIRONNEMENT PRIVILÉGIÉ POUR FAIRE ÉCLORE LES PROJETS

### DES SOLUTIONS IMMOBILIÈRES

- **6 bureaux meublés**  
de 13 à 38 m<sup>2</sup> à partir de **58,50 €** ht/mois
- **6 ateliers**  
de 100 à 155 m<sup>2</sup> à partir de **325 €** ht/mois dotés d'un bureau meublé, d'un vestiaire et sanitaire avec douche
- **Accès sécurisé** 24h/24 et 7j/7.
- **Site clos avec parking.**



### DES SERVICES COMMUNS POUR 95€ HT/MOIS

- **Communications téléphoniques illimitées** vers fixes et mobiles en France (hors numéros spéciaux)
- **Accès internet** à très haut débit (fibre optique débit synchrone)
- **Gestion du courrier** distribution, récupération et dépôt au bureau de la poste.
- **Accueil physique et téléphonique personnalisé**, traitement et transmission des messages
- **L'entretien, le chauffage et l'éclairage des parties communes.**
- **Accès à la salle de réunion** à l'espace détente/caféteria, au photocopieur, au télécopieur, relieuse et massicot, destructeur de documents, plastifieuse, à la documentation professionnelle, à la presse quotidienne et périodique.
- **D'autres services payants de secrétariat et d'entretien des parties privatives** sont proposés.

### UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET SUR-MESURE

- **Un accompagnement transversal** permet de faire un état des lieux complet du projet de l'entreprise : des rendez-vous réguliers, un bilan, une mise en relation avec le tissu économique local et régional.
- **Un accompagnement par un réseau d'experts** et de partenaires couvrant les principaux champs liés au développement d'une entreprise.
- **Un accompagnement d'ingénierie financière** en lien avec l'ensemble des financeurs de l'innovation aux stades de la création, de l'amorçage et du développement.
- **Mise en réseau** avec nos partenaires.

